

«Jean-Marie Bockel et Claude Kern - "Nous nous associerons au recours devant le Conseil constitutionnel pour défendre la place de l'Alsace"»

18/12/2014

L'Assemblée nationale a adopté définitivement mercredi 17 décembre 2014 le projet de loi relatif à la délimitation des régions, entérinant ainsi la formation de la trop grande région Alsace-Champagne-Ardenne.

Nous déplorons l'attitude fermée du Gouvernement et de la majorité socialiste, qui n'ont pas daigné, lors des travaux parlementaires, établir le moindre dialogue avec les élus alsaciens sur l'avenir de leur région.

Notre Haute-Assemblée, émanation des collectivités territoriales, s'était pourtant inscrite dans une démarche constructive en proposant des modifications pertinentes à ce texte, en établissant une carte équilibrée et cohérente, avec l'Alsace seule.

C'est bien finalement le Gouvernement qui se situe dans le « repli sur soi », en voulant imposer sa réforme à marche forcée, sans cohérence, sans vision, et surtout sans concertation des collectivités territoriales concernées! Nous le regrettons...

C'est pourquoi nous nous associerons au recours qui va être déposé devant le Conseil Constitutionnel concernant ce projet de loi. La voix des Alsaciens, qui se sont exprimés en 2013 pour l'Union des trois collectivités, ne peut être bâillonnée.

Nous restons plus que jamais mobilisés pour défendre la place de l'Alsace et pour éviter qu'elle ne devienne *in fine* la variable d'ajustement de cette réforme!

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS

01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr

Internet: www.udi-uc-senat.fr

Twitter: <u>@UC Senat</u> Facebook: <u>SenateursUDIUC</u>